

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

ACTE 5.2
Délibération n° 28.09.23.02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT ALBAIN

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres : 15
Présents : 13
Représentés : 0
Délibérants : 13

Date de convocation : 22/09/2023
Date d'affichage : 22/09/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT HUIT SEPTEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-ALBAIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Marc DUMONT, Maire

Présents : ANTIGA Tony, BAUDET Valérie, BRAYARD Michèle, CHARVET Candice, CHARVET Pascal, DESMARIS Bruno, DUMONT Marc, EYSSERIC Jean-Noël, GUERIN Catherine, JACQUOT Sophie, LAURE Marie-Laure, MARTIN-BELLECOSTE Marie, PLANCHARD Franck

Excusés : DEMEA Michel, RABUEL Stéphane

Secrétaire de séance : BRAYARD Michèle

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2023

Vu l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 juillet 2023.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,
Michèle BRAYARD

Certifié conforme,

Le Maire,
Marc DUMONT

